

Procès-verbal de l'Assemblée Générale **Samedi 19 Mars 2016 à l'Hôtel Mercure à APPOIGNY**

I – Ouverture de la séance :

A 9 heures 30, le Président Michel BREDEAU ouvre la séance, remercie les représentants des AAPPMA de leur présence et présente les personnalités qui ont bien voulu assister à cette Assemblée Générale :

- Monsieur Didier ROUSSEL - Directeur Départemental des Territoires représentant M. le Préfet Jean-Christophe MORAUD.
- Madame Michèle CROUZET – Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Yonne représentant Monsieur André VILLIERS – Président du Conseil Départemental de l'Yonne.
- Monsieur Patrick MERCUZOT – Président du Syndicat de Bassin du Serein.
- Monsieur CANCIANI Patrick – Vice Président du Syndicat de Bassin du Serein.
- Monsieur Olivier LECAS – Président de la Fédération des Chasseurs de l'Yonne.
- Monsieur Jean-Luc GRANDADAM - Chef Technicien de l'Environnement de l'ONCFS.
- Messieurs Éric COQUILLE – Président du SIRTAVA.
- Monsieur Guillaume LARRIVE – Député de l'Yonne, présent au déjeuner.

⇒ Personnalités excusées :

- Monsieur Henri DE RAINCOURT - Sénateur de l'Yonne.
- Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE – Sénateur de l'Yonne.
- Madame Marie-Louise FORT - Députée de l'Yonne.
- Monsieur Jean-Yves CAULLET – Député de l'Yonne.
- Monsieur William DE MEYER – Lieutenant Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Yonne.
- Monsieur Francis SCHNEIDER - Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- Monsieur Christian CHATON – Président de la Fédération des Eaux Puisaye-Forterre / Régie Rivière.
- Monsieur Camille SARTER – Président de la Fédération de l'AUBE pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- Monsieur Éric GRUER – Président de la Fédération de COTE D'OR pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- Monsieur Régis PETROT – Président de la Fédération du LOIRET pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- Monsieur Claude ERMENOU – Président de la Fédération de la NIEVRE pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- Monsieur Georges GUYONNET – Président de la Fédération de SAONE ET LOIRE pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- Monsieur Léopold SARTEAU – Président de la Fédération de SEINE ET MARNE pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- VNF BRIARE.
- VNF CORBIGNY.
- VNF TONNERRE.
- VNF SENS.

II – Appel des associations :

Monsieur Alain GARREC - Secrétaire Général, fait l'appel des AAPPMA.

→ Sont présentes les AAPPMA suivantes :

● ANCY LE FRANC, ANNAY-MOLAY-STE VERTU, AUXERRE, AVALLON, BLENEAU, BRIENON, CEZY, CHAMPIGNY SUR YONNE, CHIGY, ENTENTE ANRPT, ENTENTE BASSE CURE, ENTENTE PECHEURS DU SENONAI, ENTENTE HAUTE OUANNE, FLOGNY LA CHAPELLE, GRANDCHAMP, GUILLON, JOIGNY, LES ETANGS DE PUISAYE, L'ISLE SUR SEREIN, MAILLY LE CHATEAU, MEZILLES, MIGENNES, NOYERS SUR SEREIN, PONTIGNY, PONT SUR YONNE, PRECY SUR VRIN, ROGNY LES SEPT ECLUSES, SAINT FLORENTIN, SAINT JULIEN DU SAULT, TONNERRE, UPHYA, VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE et VILLENEUVE SUR YONNE.

→ Sont excusées les AAPPMA suivantes :

● CHARNY, DICY, SEPEAUX et TREIGNY

→ Sont absentes les AAPPMA suivantes :

● AILLANT-SUR-THOLON, BEAUMONT, CHABLIS, CHAMVRES-PAROY, DOLLOT, MALIGNY-VILLY, MOLINONS et PONT-SUR-VANNE.

III – Minute de recueillement :

Le Président Michel BREDEAU demande qu'une minute de silence soit observée pour tous les pêcheurs qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale.

IV – Changements de Présidents et de Trésoriers :

→ Présidents :

AAPPMA AILLANT-SUR-THOLON

- M. Jean-Claude ROLLIN en remplacement de M. Jean MAJOTIN

AAPPMA AUXERRE

- M. Patrice BEUGNATE en remplacement de M. Jacques KRYWDYK

AAPPMA BRIENON-SUR-ARMANCON

- M. Gilles CHAT en remplacement de M. Matthieu VANDEKERKHOVE

AAPPMA CHABLIS

- M. Xavier DUPUIS en remplacement de M. Mickaël BURETEY

AAPPMA ENTENTE DE LA BASSE CURE

- M. Patrick ROCHEREUX en remplacement de Mme Arlette FIEVE

AAPPMA LES ETANGS DE PUISAYE regroupant les AAPPMA de SAINT-FARGEAU (Jean-Marc BRETON), SAINT MARTIN DES CHAMPS (M. Lionel CHAMON), SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (M. Charly PETIT) et SAINT-PRIVE (M. Henri BEAUJARD)

- M. Jean-Marc BRETON – Président du regroupement des AAPPMA mentionnées ci-dessus

AAPPMA MEZILLES

- M. Nicolas DUFOUR en remplacement de M. Jean-Claude ROYER

AAPPMA PONT-SUR-VANNE

- M. Yvon CHARVOT en remplacement de M. Olivier DENIZOT

AAPPMA PONT-SUR-YONNE

- M. Sébastien DORBAIS en remplacement de M. Jean-Luc CHAPILLON

AAPPMA SAINT-JULIEN-DU-SAULT

- M. Fabrice DAPVRIL en remplacement de M. René LIGERON

AAPPMA VILLENEUVE-SUR-YONNE

- M. Alain ZLOCH en remplacement de M. Jean-Michel CARIOU

→ **DEMISSION DU PRESIDENT DE L'AAPPMA DE SEPEAUX**

- M. Jean-Louis AUTHIER

→ **Trésoriers :**

AAPPMA AILLANT-SUR-THOLON

- M. Gérard BARBE en remplacement de Mme Michèle LAURIN

AAPPMA AUXERRE

- M. Jean-Louis PERCHERON en remplacement de M. Philippe FAVRE

AAPPMA BRIENON-SUR-ARMANCON

- M. Didier COURSIMAULT en remplacement de M. Damien CORMI

AAPPMA CEZY

- M. Jack MICHOT en remplacement de M. Michel MAUDUIT

AAPPMA CHARNY

- M. Philippe PRISOT en remplacement de M. Loïc TURPIN

AAPPMA DICY

- M. Romuald RABILLON en remplacement de M. Daniel SAULET

AAPPMA DOLLOT

- M. Pierre FRANCOIS en remplacement de M. Raymond BAUDOIN

AAPPMA ENTENTE DE LA BASSE CURE

- M. Christian FOUCAULT en remplacement de M. Gérard GUETTARD

AAPPMA LES ETANGS DE PUISAYE regroupant les AAPPMA de SAINT-FARGEAU (Pierre LEGENDRE), SAINT MARTIN DES CHAMPS (M. Jean GUERVILLE), SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (M. Franck MINOR PETIT) et SAINT-PRIVE (M. Éric BEAUVALLET)

- M. Pierre LEGENDRE – Trésorier du regroupement des AAPPMA mentionnées ci-dessus

AAPPMA JOIGNY

- M. Jean BREHAMET en remplacement de M. Patrick LACHENAL

AAPPMA MEZILLES

- M. Gaëtan RENARD en remplacement de M. Patrick PROSPER

-0-0-0-0-0-

V – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18/04/2015 concernant l'exercice 2014 :

Le Président Michel BREDEAU soumet au vote le procès-verbal de l'assemblée générale du 18/04/2015 qui a été expédié à toutes les AAPPMA.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

VI - Allocution du Président Fédéral :

M. Didier ROUSSEL - Directeur Départemental des Territoires de l'Yonne représentant M. Jean-Christophe MORAUD - Préfet de l'Yonne, Mme Michèle CROUZET – Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Yonne représentant M. André VILLIERS – Président du Conseil Départemental de l'Yonne, M. Éric COQUILLE – Président du SIRTAVA, M. Patrick MERCUZOT – Président du Syndicat de Bassin du Serein, M. CANCIANI Patrick – Vice Président du Syndicat de Bassin du Serein, M. Jean-Luc GRANDADAM - Chef Technicien de l'Environnement de l'ONCFS, MM. les Présidents, Mesdames, Messieurs, Chers Amis.

Je vous remercie très sincèrement d'être présents à cette Assemblée Générale, qui est ce jour, un peu particulière sur plusieurs points.

Tout d'abord, en premier lieu je préside, pour la dernière fois, l'Assemblée Générale de la Fédération, après 18 années de service. En effet, voilà quinze mois, j'ai décidé de ne pas solliciter le renouvellement de mon mandat. Egalement, je quitterai mes fonctions au sein de la FNPF, le 09 Mai au soir.

Par contre, je resterai en poste auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pendant environ une année, au Comité de Bassin, comme à la Commission des Milieux Aquatiques et à la Commission Territoriale.

En second lieu, au 31 Mars prochain, il sera mis fin aux fonctions des élus de la Fédération, après un mandat, comme pour les AAPPMA, d'une durée exceptionnelle de 7 ans au lieu de 5 ans normalement.

Et pour terminer, en troisième point, vous venez de voter pour l'élection du futur Conseil d'Administration, qui prendra ses fonctions le 1^{er} Avril, cela n'étant pas un poisson.

Pour la première fois, dans ce Département, il est à noter que cette élection a lieu concomitance avec une Assemblée Générale.

En général, c'est l'heure de faire un bilan global et détaillé. Déjà l'année dernière, dans mon discours, j'avais insisté sur certains points. Je ne vous donnerai aujourd'hui aucun chiffre, car cela est souvent fastidieux.

Tout au long de ces années, vous avez été régulièrement informé des faits et gestes des actions de la Fédération, donc inutile d'y revenir en détail mais simplement vous citer quand même quelques points forts intervenus depuis 1998.

- L'acquisition d'un nouveau siège social.
- L'acquisition d'un domaine pour y installer une maison de la pêche et de la nature.
- L'amélioration de la réciprocité départementale et l'intégration de la Fédération dans une réciprocité interdépartementale (EHGO).
- L'incitation aux regroupements d'AAPPMA.
- La mise en place d'animations et plus particulièrement depuis deux ans, avec le recrutement d'un animateur diplômé.
- L'acquisition d'étangs.
- La mise à disposition d'étangs pour les pêcheurs par des Collectivités Locales.
- La coopération avec les Services de l'Etat, les Syndicats de Rivières, les Elus des Collectivités Locales, les Etablissements Publics telle l'Agence de l'Eau, etc...
- Le développement de nos actions dans le cadre de la promotion et de la communication (site Internet).
- Les études réalisées sur nos cours d'eau en vue de produire de la connaissance.
- La défense de nos milieux aquatiques qui a permis de voir disparaître certains effets très néfastes (recalibrage, curage, création d'étangs, etc...).

De plus, je laisse, avec mes collègues, une Fédération en bonne santé financière, sans aucun emprunt à charge.

A ce stade, je souhaite continuer, par des remerciements, auprès de personnes qui m'ont entouré et ou avec des hommes et des femmes que j'ai côtoyé régulièrement.

Tout d'abord, merci aux élus qui ont été à mes côtés depuis 1998, soit 24 personnes, chiffre qui démontre une certaine stabilité au sein de notre association.

— 3 mandats

■ Jacques FONTAINE, Gilbert DARRAS, Pierre-François BOISSELET, Alain GARREC, Christian LELOUP, Gérard RAVELLI, Christian FOUCAULT

— 2 mandats

- William PROTAT, Denis DUSSAULT, Jean-Paul CORNUCHE, Jean-Michel CARIOU

— 1,5 mandat

- André POURRAIN → **décédé**

— 1 mandat

- Marcel QUATRE, Michel VILLAIN, Jean BOUCAUX, William GEORGES, Hervé CHARDIN, Gérard GRAVOUILLE, Philippe CLERIN

- Joël PROT, Maurice AUBOSSU, Claude LEFEVRE, Robert CHEVALIER : **décédés.**

- Je n'oublie pas non plus les représentants de l'Association des Pêcheurs aux Engins, Madame Nathalie GOURLAIN et Monsieur Georges COLIN – décédé.

– Que serait une Fédération sans ses collaborateurs ?

Du fond du cœur, merci à Monique CHABIN (35 ans de présence), Nadine GERARD pour l'entretien des locaux (24 ans de présence), Jean-Louis CLERE (23 ans de présence), Cédric MENGUAL (18 ans de présence), Olivier BLATTER (10 ans de présence), Aurélien PEYRET (2 ans et demi de présence), qui m'ont supporté pendant ces années d'une part, mais surtout par la qualité de leur travail, leur sérieux, leur gentillesse, leur dévouement m'ont apporté un soutien sans faille, ainsi qu'aux pêcheurs ou tout simplement à la pêche, d'autre part.

De même, mes pensées vont vers tous les membres des AAPPMA (Présidents, Trésoriers, Secrétaires, bénévoles, gardes de pêche, Moniteurs des Ateliers Pêche Nature, etc...), avec lesquels j'ai eu d'excellents contacts.

En effet, je peux le confirmer, la Fédération, a, avec ses AAPPMA, travaillé en parfaite harmonie, tel n'est pas le cas partout.

A la suite de cette Assemblée Générale, il vous sera donné les résultats et la composition du futur Conseil d'Administration.

J'ai confiance envers cette nouvelle équipe qui sera renouvelée, pour ainsi dire, à près de 50 %.

Sachez que la transmission des pouvoirs a déjà commencé et se terminera dans une parfaite harmonie.

Si le besoin s'en faisait sentir, et si je suis bien entendu sollicité. Je serai prêt à aider la Fédération, par le biais de certains réseaux, auprès desquels j'ai encore un peu d'influence tant au niveau Départemental, Régional et National.

Alors, aujourd'hui je ne vous dis pas adieu, mais je prononcerai, un seul mot, emprunté à un illustre Président de la République, Monsieur Valéry GISCARD D'ESTAING, pour ne pas le citer, au revoir les amis.

Merci de votre attention.

VII – Rapport moral et d'activités de l'année 2015 :

- Document adressé à toutes les AAPPMA le 10 Mars 2016.

→ **Adopté à l'unanimité.**

VIII – Bilan de l'exercice 2015 :

- Document adressé à toutes les AAPPMA le 10 Mars 2016.

→ **Celui-ci est adopté à l'unanimité.**

- Avis favorable pour que l'excédent de 111 862,27 € soit porté sur le compte « autres réserves » pour la totalité.

IX – Rapport des contrôleurs de gestion (MM. Michel VILLAIN et Philippe CLÉRIN) :

- Document adressé à toutes les AAPPMA le 10 Mars 2016.

~ Monsieur Michel VILLAIN procède à la lecture du rapport et donne quitus au Trésorier pour le bilan présenté.

→ **Aucun commentaire n'est fait à cet égard.**

X – Budget prévisionnel :

- Document adressé à toutes les AAPPMA le 10 Mars 2016.

→ **Adopté à l'unanimité.**

XI – Cotisations statutaires pour 2017

- Le Président propose que la carte fédérale soit maintenue à 43,50 €
(AAPPMA « Réciprocaire » → 23 € et Fédération → 20,50 €)

→ **Adoption à l'unanimité.**

XII – Cotisations cartes promotionnelles « 2016 »

- A la demande de la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la Protection du Milieu Aquatique, à l'unanimité des AAPPMA présentes, l'Assemblée Générale entérine le prix des cartes promotionnelles suivantes :

- Carte « hebdomadaire » :	32 €
- Carte « Découverte moins de 12 ans » :	6 €
- Carte « Découverte Femme » :	32 €

XIII – Vœux des AAPPMA :

- Aucun vœu n'a été formulé.

XIV – Intervention des Collaborateurs

— Jean-Louis CLERE

- Retracer brièvement le programme « technique » réalisé en 2015, et commente celui de 2016 (pêches électriques, études sur les cours d'eau, etc...).

— Aurélien PEYRET

- Revient sur ses activités « 2015 » et évoque les grandes lignes de son programme 2016.

— Cédric MENGUAL

- Donne des informations sur la mise en place générale, dès 2017, des ventes de cartes de pêche par le biais d'internet.
- Rappelle quelques points de réglementation en direction des gardes pêche particuliers.
- Mentionne divers points par rapport au site internet de la Fédération et du compte « Facebook ».

XV – Interventions des personnalités :

— M. Jean-Luc GRANDADAM – ONCFS

- Fait le bilan des procédures « 2015 ».
- Evoque la convention de partenariat signée entre son service et la Fédération.

— M. Patrick MERCUZOT – Syndicat de Bassin du Serein

- Présente son Syndicat d'une part, les actions réalisées et à venir d'autre part.

— M. Éric COQUILLE- SIRTAVA

- Insiste sur la compétence « Gemapi » et fait le point sur les réalisations de son Syndicat (divers travaux, continuité écologique, etc...).

— Mme Michèle CROUZET – Conseil Départemental de l'Yonne

- Souligne les compétences du Conseil Départemental dans le cadre de l'environnement et plus particulièrement au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS).
- Précise la volonté du Conseil Départemental de financer des projets structurants et non plus de « saupoudrer » les aides dudit Conseil Départemental.

— M. Olivier LECAS – Fédération des Chasseurs de l'Yonne

- Se félicite des bons rapports entre les deux Fédérations.
- Il indique qu'une convention lie les deux Fédérations dans le cadre de la réhabilitation du marais de la Druyes.

-0-0-0-0-0-

XVI – Questions/réponses avec les AAPPMA :

- Plusieurs dirigeants des AAPPMA abordent différents thèmes auxquels le Président apporte les réponses adéquates.

-0-0-0-0-0-

XVII - M. Didier ROUSSEL - DDT

a) PCB

- Pas d'analyses réalisées dernièrement.
- Renouvellement de l'arrêté préfectoral interdisant la consommation de l'anguille sur les rivières, Yonne, Loing, Serein et le Canal du Nivernais.

b) Gaz de schiste

- Inchangé par rapport à 2014. Pas de demande.

c) Création d'étangs

- Comme les années précédentes, aucune demande de création n'a été adressée à la DDT.

d) Drainages / Zones humides

- Indique que ses services sont très vigilants sur ces sujets, compte tenu de l'importance à préserver ces zones « prioritaires » pour l'environnement et la biodiversité.

e) Bras de dérivation à TONNERRE

- Un dossier a été déposé à la Sous-Préfecture d'AVALLON par la ville afin qu'un arrêté préfectoral puisse être pris, donnant un statut juridique à cet ouvrage.

- Par delà, la mesure compensatoire prévue (aménagement d'une frayère à brochets) pourra être appliquée.

f) Application de l'article 435-5

- Mentionne que pour les travaux à venir sur les cours d'eau dans le cadre d'une DIG, l'article en question sera bien entendu appliqué.

g) Cartographie des cours d'eau

- Souligne que cette nouvelle cartographie fera en 3 phases :

→ La première a été terminée à la fin de l'année 2015.

→ La seconde débutera dès 2016.

- Il précise que pour ces deux dernières phases, cela nécessitera du temps et de la concertation approfondie afin d'éviter des conflits.

- Rappelle que la véritable définition d'un cours, devrait voir le « jour » dans un avenir proche par le biais d'une loi.

h) Continuité écologique

- Mentionne que des projets de destruction, d'arasement, de passes à poissons, de contournements de rivières ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

i) Cormorans

- Le Président et les membres présents des AAPPMA montrent leur mécontentement au Directeur quant à la date de remise des arrêtés de tirs (mi décembre) et des mesures drastiques mises en place pour effectuer les tirs.

- Il est à noter également la forte augmentation de la population des cormorans lors du comptage de Janvier 2016.

- Il est indiqué au Directeur qu'il serait « mal venu » qu'une baisse des quotas intervienne pour la saison 2016/2017.

- L'Assemblée souhaite un assouplissement pour la procédure « tirs ».

- M. ROUSSEL s'engage à faire part à M. le Préfet des doléances tenues lors de cette Assemblée Générale.

CONCLUSION :

— M. Didier ROUSSEL se félicite de la bonne tenue de cette Assemblée Générale et note, avec satisfaction toutes les actions qui ont été menées par la Fédération depuis plusieurs années. Il remercie plus particulièrement le Président Fédéral pour le travail qu'il a accompli au cours de ses 18 années de mandat, celui-ci ayant décidé d'arrêter ses fonctions.

-0-0-0-0-0-

XVIII – A la suite, le Président Fédéral communique les résultats obtenus ce matin, pour le nouveau Conseil d'Administration

- Jean BOUCAUX	40 votes
- Thierry ARMAND	41 votes
- Pierre-François BOISSELET	43 votes
- Jean-Claude CIOLEK	42 votes
- Bernard CLERC	42 votes
- Christian FOUCAULT	41 votes
- William GEORGES	41 votes
- Gérard GRAVOUILLE	40 votes
- Jean-Luc JURY	42 votes
- Chantal LAROCHE-GARDET	41 votes
- Christian LELOUP	42 votes
- Daniel LULIC	42 votes
- Jean-Louis PERCHERON	42 votes
- William PROTAT	40 votes
- Gérard RAVELLI	42 votes

→ Une fois les résultats annoncés à l'Assemblée, il demande aux membres nouvellement élus de se retirer pour élire le bureau.

-0-0-0-0-0-

XIX – Médailles Fédérales :

—————> Le Président remet aux récipiendaires suivants, la médaille de la Fédération :

- Madame Chantal LAROCHE-GARDET, Présidente de l'AAPPMA de TONNERRE
- Monsieur Daniel MUZIOT, Président de l'AAPPMA de PONTIGNY
- Monsieur Didier KLAUS, Président de l'AAPPMA de MAILLY LE CHATEAU
- Monsieur Henri GLEN, Garde Pêche de l'AAPPMA de GRANDCHAMP
- Monsieur Jean-Luc JOUVEY, Secrétaire de l'AAPPMA de TONNERRE
- Monsieur Pascal DESJEUX, Trésorier de l'AAPPMA de VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
- Monsieur Fabrice CLERC, Garde Pêche de l'AAPPMA de GUILLON

-0-0-0-0-0-

XX – Le Président Fédéral annonce la composition du Conseil d'Administration.

Président Fédéral : Jean BOUCAUX

Vice-président : Christian FOUCAULT

Trésorier : Pierre-François BOISSELET

Secrétaire : Jean-Louis PERCHERON

Membres : Madame Chantal LAROCHE-GARDET, Messieurs Thierry ARMAND, Jean-Claude CIOLEK, Bernard CLERC, William GEORGES, Gérard GRAVOUILLE, Jean-Luc JURY, Christian LELOUP, Daniel LULIC, William PROTAT et Gérard RAVELLI.

—————> **Le nouveau Président, Jean BOUCAUX, prend la parole et remercie le Président actuel, Michel BREDEAU, pour son travail effectué pendant ses trois mandats et trace les grandes lignes du futur programme que le nouveau Conseil d'Administration mettra en place pour les cinq années à venir.**

La séance est levée à 12 h 30

Le Secrétaire Général,
A. GARREC